

Les signes physiques de l'intelligence chez les enfants

Autor(en): **Crausaz, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le D^r Julien Favre**, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. J. Crausaz**, 4, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Les signes physiques de l'intelligence chez les enfants.* — *Une polémique au sujet du « Livre unique » (suite et fin).* — *Tout par l'école.* — *Composition, la journée d'un lièvre.* — *Rayon d'hiver (vers).* — *Ode à la musique (vers).* — *Échos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Variété.* — *Acquisitions récentes du Musée pédagogique.*

LES SIGNES PHYSIQUES

DE

l'intelligence chez les enfants.

Les signes physiques (dimensions de la tête, des mains, la physionomie, etc.) permettent-ils d'apprécier l'intelligence? Question intéressante et qu'il importe d'essayer de résoudre, car si l'on a le droit de refuser aucun procédé pouvant servir à cette affaire compliquée qu'est l'appréciation d'une intelligence, l'emploi sans esprit critique de ces moyens indirects que sont les signes physiques peut avoir des conséquences graves.

M. Binet a étudié, dans l'*Année psychologique*, quelques-

uns de ces signes physiques et a contrôlé leurs indications avec les notes données en classe : le volume de tête, l'expression de la physionomie, les stigmates de dégénérescence, l'onycophagie, la forme des mains. Les observations faites sur le volume de la tête indiquent qu'il existe une corrélation entre l'intelligence d'école et le développement céphalique : cette corrélation est du même genre que celle du développement corporel avec l'intelligence, seulement elle est plus forte. Cependant la signification des mesures du crâne ne pourrait servir qu'à un « diagnostic global ». Car, outre qu'un crâne volumineux peut renfermer un cerveau très petit, l'intelligence dépend plus encore de la qualité que de la quantité cérébrale. Mais si la céphalométrie ne peut servir à la découverte du diagnostic de l'intelligence, elle peut servir du moins à la confirmation de ce diagnostic. Lorsqu'un enfant, d'après des épreuves faites soit en classe, soit dans un examen psychologique régulier, apparaît comme peu intelligent, ce jugement, toujours délicat et compliqué, que nous portons sur son degré d'intelligence, peut être appuyé et confirmé par la céphalométrie. En général, un retard de six ans et plus dans le développement d'un cerveau, comparé au cerveau d'un enfant du même âge, indique un anormal. M. Binet appelle ce retard de six ans « la frontière anthropométrique des anormaux ».

Simple méthode de confirmation aussi que l'examen des stigmates de dégénérescence (présence d'un sixième doigt à la main et au pied, anatomie bizarre du pavillon de l'oreille, implantation vicieuse des cheveux et des dents, forme particulière du crâne, tics, troubles d'articulations, etc.). Notons d'abord que souvent ces stigmates viennent après la naissance, à la suite d'un traumatisme ou d'une intoxication. La seule conclusion qu'il soit permis d'affirmer, c'est que les enfants anormaux présentent un plus grand nombre de déformations que les autres ; mais il ne semble pas qu'on puisse par la considération des malformations physiques établir des distinctions d'intelligence entre les différents normaux.

Les expériences très minutieusement menées par M. Binet l'ont convaincu que l'onycophagie (habitude de se ronger les ongles) n'indique nullement une infériorité intellectuelle. Elle ne signifie pas davantage que celui qui en est affligé est, comme on le croit généralement, un enfant vicieux.

Quant à l'étude de la physionomie et de la main, elle ne peut donner que des impressions contestables.

Citons en partie la conclusion de M. Binet : « Tous ces

travaux de statistique sur les signes de l'intelligence nous inspirent surtout une pensée de réserve, de prudence, nous dirions même de bonté. Lorsqu'un enfant a un visage disgracieux, qu'il est porteur de nombreux stigmates de dégénérescence, gardons-nous de le juger par ces signes extérieurs ; méfions-nous de nos impressions, surtout si elles s'accompagnent d'un sentiment d'antipathie. C'est dans un rôle de tout second plan que la considération des signes physiques de l'intelligence pourra intervenir, pour ajouter une petite confirmation et une explication à un jugement que nous aurons rendu pour d'autres raisons, et d'après d'autres documents ; car l'intelligence d'un enfant se démontre et se prouve uniquement par ses manifestations intellectuelles ».

Nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses affirmations. Mais de la conclusion chacun peut faire son profit.

(D'après *L'Education*.)

Joseph CRAUSAZ.



UNE POLÉMIQUE AU SUJET DU « LIVRE UNIQUE »

(Suite et fin.)

Les réponses nettes et précises qui ont été faites aux objections proposées me paraissent à certains égards suffisantes et victorieuses. J'ai l'intention d'ajouter simplement quelques observations complémentaires, destinées à jeter un peu de lumière sur la question fondamentale de la polémique engagée dans le *Fribourgeois* et les *Echos de la Veveyse*.

A cet effet, il importe de dissiper le malentendu que peut faire naître l'expression habituellement employée par les adversaires quand ils parlent de « la méthode du *Livre unique* ». A vrai dire, le *Livre unique* n'est pas une méthode spéciale ; c'est simplement un « ouvrage en trois volumes « bien gradués, adaptés aux trois degrés d'une école primaire « et renfermant un choix complet de morceaux sur l'histoire « nationale, la géographie de la Suisse, la constitution poli-
« tique et les sciences naturelles. Les textes sont rédigés de
« telle façon que les lectures puissent servir à la fois de
« thèmes à des exercices d'orthographe et de rédaction tout
« en présentant un ensemble ou minimum de connaissances
« à enseigner dans une école primaire » ¹.

¹ *Bulletin pédagogique* XVIII, 1896, 1897, p. 198.